

Quelle politique européenne au Moyen-Orient ?¹

Jean FRANÇOIS-PONCET

De toutes les régions du monde, le Moyen-Orient est celle dont l'Europe est la plus proche. Elle en importe la plus grande partie de son énergie - pétrole et gaz - et elle y écoule une fraction substantielle de ses exportations. La France a exporté en 2008 vers Bahreïn autant que vers le Brésil. Le terrorisme trouve souvent son origine directe ou indirecte au Moyen-Orient. Enfin une communauté de destin lie les deux régions, du fait de la présence en Europe, notamment en France, de plusieurs millions de musulmans et de juifs.

Les relations entre les États européens et le Moyen-Orient

Les relations que les États européens entretiennent avec les États du Moyen-Orient diffèrent évidemment d'un pays à l'autre. Elles sont parfois bonnes, souvent tendues, toujours difficiles. Pour trois raisons.

Tout d'abord, elles restent marquées par le souvenir du colonialisme. S'il n'a duré que quelques décennies, de l'effondrement de l'Empire ottoman à l'accession des pays de la région à l'indépendance après la deuxième guerre mondiale, il reste gravé dans les mémoires.

Ensuite, les frictions tiennent aussi à l'évolution rapide et profonde des sociétés musulmanes dont l'Occident a tendance à sous-estimer l'ampleur : transition démographique, d'abord. Le contrôle des naissances tend peu à peu à ramener la natalité à des niveaux proches de la moyenne européenne ; exode rural et urbanisation ensuite, qui projettent l'individu dans un nouveau cadre moderne, propice à l'épanouissement personnel, mais menaçant les relations d'autorité, ciment de la stabilité sociale ; émancipation et ascension des femmes. La scolarisation féminine atteint en moyenne 50% et la participation des femmes à la vie économique est passée entre 1990 et 2001 de 3% à 19%. Cette transformation a provoqué une réaction conservatrice et un regain parfois net mais souvent ambigu de conceptions traditionnalistes. Il en est ainsi du retour en force du port du voile islamique qui, loin d'être un signe de régression, permet au contraire aux femmes, lorsqu'elles sont issues de milieux conservateurs, d'exercer des activités professionnelles, y compris en Arabie Saoudite.

Enfin, le retour du religieux est, lui aussi, facteur de distanciation. Il se traduit par une pratique plus ostentatoire de la prière et par le respect du jeûne pendant le Ramadan. En offrant à ses adeptes un ancrage identitaire, la religion apporte une réponse aux générations vaincues et humiliées par les défaites face à Israël. L'Islam s'est progressivement imposé comme le territoire de la dignité retrouvée.

Par ailleurs, l'impact de l'évolution sociale sur les régimes politiques est resté limité. Le tableau politique est certes diversifié, mais aucun régime ne peut être qualifié de démocratique. Les élections sont rarement pluralistes et concurrentielles. Elles sont administrées par des régimes résolus à en contrôler les résultats à travers des manipulations de la loi électorale, l'interdiction des partis ou des candidats d'opposition, et une combinaison de fraude et de répression. Résultat : peu de régimes ont une

¹ Ce texte est extrait d'un ouvrage à paraître : *L'état de l'Union 2010. Rapport Schuman sur l'Europe*, Éditions Lignes de Repères, Paris, mars 2010.

authentique légitimité historique ou démocratique. Les peuples se soumettent mais n'accordent aucune confiance à leurs gouvernants.

En dernier lieu, les ressources énergétiques constituent, il est vrai, sinon pour l'ensemble de la région, du moins pour les pays du Golfe, un puissant atout ainsi qu'un facteur de stabilité. Les cinq pays de l'OPEP autour du Golfe persique détiennent les deux tiers des réserves mondiales de pétrole et fournissent 30% du pétrole consommé. Les achats croissants de la Chine font d'elle, désormais, un des principaux débouchés du pétrole moyen-oriental, et la région toute entière est peu à peu amenée à regarder vers l'Asie autant que vers l'Occident. Le problème est d'autant plus réel que la Chine s'abstient de toute intervention politique dans les affaires de la région, un luxe que l'Europe peut difficilement se permettre. On l'attend en particulier sur trois dossiers : le destin du peuple palestinien, le programme nucléaire iranien, la lente désintégration du Yémen.

L'Europe face aux enjeux stratégiques du Moyen-Orient

Le conflit israélo-palestinien

Le conflit israélo-palestinien n'a jamais cessé d'être au cœur des rapports entre l'Occident et l'Islam et d'alimenter le ressentiment des États arabes à son égard. Il a trouvé son plein développement avec la naissance et la montée en puissance d'Israël, perçu comme une création de l'Occident. L'impuissance des États de la région à gagner la guerre comme à faire la paix avec Israël a facilité l'ascension des mouvements islamistes qui se sont réapproprié le discours nationaliste en lui substituant un corpus religieux.

Le conflit israélo-palestinien est le dossier sur lequel la sincérité de l'Occident est jugée. Le monde arabe lui reproche, en effet, d'avoir toujours fait deux poids et deux mesures. Il est présenté comme systématiquement complaisant à l'égard d'Israël à qui on pardonne tout, notamment d'ignorer les résolutions du Conseil de Sécurité, et de développer, en violation de celles-ci, ses colonies de peuplement en Cisjordanie. L'Occident ne passerait rien, en revanche, aux Arabes. Attaques souvent fondées mais qui ne tiennent pas suffisamment compte de l'obstacle que constitue, du fait des divisions arabes, la difficulté d'identifier un partenaire de négociations capable d'engager l'ensemble du mouvement palestinien.

Pour qu'une négociation digne de ce nom puisse débiter, deux préalables doivent être satisfaits. Israël doit renoncer à toute extension de ses colonies en Cisjordanie, ce que son Premier ministre, Benjamin Netanyahu, n'accepte d'envisager que pour une période de dix mois, en excluant les « zones prioritaires » et sans interrompre les chantiers commencés. Mais l'Autorité Palestinienne refuse d'entamer des négociations sur des bases aussi biaisées.

Le deuxième préalable consiste à faire émerger un négociateur unique du côté palestinien, représentant à la fois l'Autorité Palestinienne et le Hamas, qui contrôle Gaza et son million et demi d'habitants. Autant dire qu'une véritable négociation n'est pas prête de débiter et que les États-Unis, appuyés par l'Europe, devront faire preuve d'autant de détermination que de patience pour qu'un rayon de lumière apparaisse au bout de l'interminable tunnel du conflit israélo-palestinien.

L'élection de Barack Obama a suscité une vague d'espoir. Le Président américain, contrairement à son prédécesseur, a décidé d'engager son autorité personnelle et celle de son pays dans la recherche d'une issue négociée tenant à créer un État palestinien indépendant et viable à côté de l'État d'Israël, Jérusalem devenant la capitale partagée des deux États. Mais le monde arabe s'impatiente, constatant que le Président tarde à imposer ses vues à son allié israélien.

Le défi lancé par l'Iran

La révolution islamique d'Iran et l'invasion américaine d'Irak ont accru et durci les sentiments de rejet à l'égard de l'Occident. Il est vrai que cette hostilité vise en premier lieu les États-Unis qui sont haïs par les opinions publiques, mais à l'égard desquels les gouvernements arabes ont une attitude schizophrénique. Ils sont les premiers à

demander aux États-Unis de jouer un rôle de protecteur régional, de résoudre le problème palestinien ou de faire pression sur l'Iran. Ce qui ne les empêche pas de dénoncer les « ingérences » de Washington. C'est pour échapper à cette relation incertaine et fluctuante qu'ils demandent à l'Europe d'accroître sa présence : plus d'Europe pour avoir moins d'Amérique.

L'installation au pouvoir des Mollahs à Téhéran n'a pas seulement tendu les relations de l'Iran avec l'Occident. Elle a provoqué entre chiites et sunnites une rivalité qui s'est imposée en facteur commun à l'ensemble des pays du Moyen-Orient. Partout où voisinent sunnites et chiites, des affrontements ont éclaté. En vingt ans, entre 1984 et 2004, le clivage chiite-sunnite est devenu un élément clé du monde musulman de la Méditerranée à l'Indus.

Le défi que le programme nucléaire iranien représente pour l'Occident est plus récent mais à bien des égards plus menaçant que le conflit israélo-palestinien. Téhéran se défend de vouloir se doter d'un armement nucléaire. Mais ses dénégations sont peu crédibles pour trois raisons : (1) ses activités nucléaires ont été conduites dans le plus grand secret, contrairement à ses engagements au titre du Traité de Non Prolifération, et Téhéran refuse aux inspecteurs de l'AIEA le libre accès à ses installations ; (2) l'Iran ne possède aucune installation électronucléaire susceptible d'utiliser l'uranium enrichi ; (3) enfin, l'Iran a développé des missiles balistiques dont les plus avancés ont une portée de 1 900 kilomètres, ce qui aurait peu de sens s'il ne s'agissait que de véhiculer des explosifs conventionnels. Aussi l'ensemble de la communauté internationale n'attache-t-elle aucun crédit aux démentis iraniens.

Téhéran pourrait franchir le seuil nucléaire dès la fin de 2010 ou dans le courant de 2011. Mais il lui faudra attendre 2015 pour qu'il dispose de l'embryon d'un arsenal cohérent à finalité militaire.

Quel danger représenterait l'accession de l'Iran à l'arme atomique ? Elle ne présenterait pas a priori de menace pour l'Europe et pour les États-Unis. La question, en revanche, se pose pour Israël en raison de l'exigüité de son territoire. Une seule arme mettrait en péril l'avenir de l'État juif dont le Président iranien, Ahmadinejad, réclame la disparition de la surface de la terre. Une attaque préventive des sites nucléaires iraniens par Israël ne serait, dans ces conditions, ni impossible, ni invraisemblable. Mais elle semble dans le proche avenir peu probable. L'Iran dispose, soit à partir de son propre territoire, soit au Liban, par l'entremise du Hezbollah, de moyens de rétorsion significatifs. En toute hypothèse, les conséquences politiques et de sécurité d'une attaque contre l'Iran rendent une telle éventualité difficilement imaginable sans une aide ou au moins une approbation tacite des États-Unis, qui ne dissimulent pas leur réticence.

Le cas du Yémen

Le Yémen constitue, pour l'Occident, un défi d'une tout autre nature : le lent mais inexorable délitement de l'autorité exercée sur le pays par son Président, Ahmed Saleh, en font un État qui, s'il n'est pas encore failli, constitue dès à présent un dangereux havre pour les mouvements islamistes. Al-Qaïda y a, semble-t-il, transféré une partie de ses cadres chassés d'Irak.

Idéalement situé au sud de la péninsule arabique, entre la Corne de l'Afrique et l'Orient, il contrôle le détroit de Bab el Mandeb. Il est, avec 24 millions d'habitants, l'État le plus peuplé de la péninsule arabique. Il en est aussi le plus pauvre. Son agriculture manque cruellement d'eau. Il ne produit que 312 000 barils/jour de pétrole qu'exploite la société Total et ne survit que grâce aux transferts d'argent des nombreux travailleurs yéménites émigrés.

Son relief montagneux, analogue à celui de l'Afghanistan, la proximité de la Somalie, l'autonomie dont jouissent ses nombreuses tribus que protège la configuration de son territoire en font un refuge pour les réseaux et les camps d'entraînement des mouvements extrémistes.

Oussama Ben Laden, ainsi que sa riche et puissante famille saoudienne, sont originaires du Yémen, et les services de renseignements américains assurent, sur la base de leurs écoutes électroniques, que la direction d'Al-Qaïda installée au Waziristân pakistanais est en relation suivie avec ses adeptes du Yémen. Ce dernier n'a jamais été

admis comme membre à part entière de la communauté des États arabes du Golfe (CEAG) et ne reçoit que peu d'aides de la part des riches émirats du Golfe.

Une stratégie d'ensemble s'impose pour interrompre le processus qui fait peu à peu du Yémen la chose d'Al-Qaïda. Stratégie dont le financement doit être assuré par les États pétroliers du Golfe qui ont un intérêt vital à la stabilité du Yémen, et la mise en œuvre, sinon confiée à l'Occident, du moins activement soutenue par lui.

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

La Fondation Robert Schuman, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.